

# Terminaux de Paiement Electronique

**Gagnez en sécurité et rapidité pour vos encaissements**

## **QU'EST-CE QU'UN TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (TPE) ?**

Une formule de location «tout compris» pour votre tranquillité : maintenance téléphonique 6j/7, échange standard immédiat par Chronopost en cas de problème

## **QUELS SONT SES AVANTAGES ?**

### • **Sécurité**

Compatible avec les évolutions des systèmes de paiement et des normes de sécurisation des données

- Les **misés à jour réglementaires** sont effectuées automatiquement par nos soins

## **QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?**

Achetez ou louez votre TPE et bénéficiez d'une offre complète de matériels répondant à vos besoins d'encaissement.

Une gamme complète de matériels, dernière technologie, tous compatibles avec les évolutions des systèmes paiement et des normes de sécurisation des données.

Bénéficiez du service "engagement qualité" avec la préparation, le remplacement ou l'intervention à J +1, 6 jours sur 7 : maintenance téléphonique 6 jours sur 7, échange standard immédiat par Chronopost en cas de dysfonctionnements.

## **Fonctionnement**

> *La remise :*

- votre Terminal de Paiement Electronique (TPE) enregistre au fil de l'eau toutes vos transactions,
- au-delà d'un certain montant (plafond de garantie), une interrogation du Centre de Traitement Cartes Bancaires est automatiquement effectuée pour vous assurer la garantie du paiement,
- tous les soirs, le fichier des transactions de la journée nous est télétransmis pour traitement (télécollecte).

> *Le traitement :*

- si la télécollecte est réalisée avant 23 heures, vos remises sont traitées dans la nuit (jour de vente),
- votre compte est crédité le lendemain (jour de traitement ou jour de remise) déduction faite des commissions et avec la date de valeur définie dans le cadre des conditions appliquées à vos opérations.

## **DES OFFRES COMPLÉMENTAIRES**

- **Cyberplus paiement** : Développez et sécurisez vos encaissements par cartes bancaires sur internet

## **CONTACT**

Contactez notre correspondante "Organisations Professionnelles" , Joëlle GENTILI, au 06.22.39.68.07 ou par mail, [joelle.gentili@banque-sbe.fr](mailto:joelle.gentili@banque-sbe.fr)